

Veille « Appels à Projets et Appels à candidatures » - 2018

Plan d'aide à l'investissement de la CNSA 2018 : modalités pratiques

L'instruction de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie relative au plan d'aide à l'investissement 2018 a été diffusée aux agences régionales de santé le 19 avril 2018. Elle définit les critères d'éligibilité aux aides à l'investissement, les ESAT étant intégrés dans le champ du handicap.

La région Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une autorisation d'engagement à hauteur de 3 983 387 € sur le champ de la dépendance et de 2 514 460 € sur le champ du handicap.

[Les dossiers de demande d'aide](#) devront être élaborés et transmis à l'ARS avant le **31/08/18**

Appartement de coordination thérapeutique "Un chez soi d'abord"

appel à projet pour la création d'un dispositif "Un chez soi d'abord", appartements de coordination thérapeutique (ACT) en région Bourgogne-Franche-Comté.

Clôture le 05/09

Expérimentation d'astreinte infirmière la nuit

L'appel à candidatures s'adresse à un regroupement d'établissements qui organise en co-construction à partir d'un EHPAD porteur la mutualisation d'une astreinte infirmière la nuit sur un territoire avec d'autres structures médico-sociales et/ou le secteur sanitaire et/ou le secteur libéral. L'expérimentation financée peut soutenir une action déjà existante ou à installer

Clôture le 18/09

Pôle d'activités et de soins adaptés

Nous lançons un appel à candidatures "Pôle d'activités et de soins adaptés", PASA. Il appartient au PASA d'élaborer un projet spécifique qui prévoit ses modalités de fonctionnement ainsi qu'un protocole permettant d'évaluer les techniques de prise en charge des troubles du comportement.

Clôture le 18/09

Renforcement du soutien à domicile

Nous lançons un appel à candidature afin de soutenir les gestionnaires participant au développement et au renforcement du soutien à domicile comme alternative à l'institutionnalisation et comme étayage d'une société résolument inclusive.

Clôture le 18/09

Amélioration des conditions de vie au travail dans les ESMS

Nous lançons un appel à candidatures ayant pour objectif le développement d'une culture de prévention des risques professionnels : il cible en particulier les actions visant à la prévention des troubles musculo-squelettiques et des risques psychosociaux en ESMS PA/PH sans s'y restreindre.

Clôture le 18/09

Transformation de l'offre dans une visée inclusive

Nous lançons un appel à candidatures afin de soutenir les gestionnaires participant à la transformation de l'offre Personnes handicapées dans une visée résolument inclusive

Clôture le 18/09

Professionalisation et attractivité des personnels en ESMS

Nous lançons un appel à candidatures qui vise à dynamiser les plans d'attractivité et fidélisation des ESMS envers les carrières soignantes et paramédicales

Clôture le 18/09

Dans le cadre du fonds de lutte contre le tabac, l'ARS lance un appel à projet pour la **mise en œuvre d'actions visant à lutter contre le tabac**, s'appuyant sur le plan régional de réduction du tabagisme. [Documents](#) - **Appel à projet ouvert du 25/07 au 17/09**



Les objectifs de transformation de l'offre inscrits au PRS 2018-2023 en faveur de l'inclusion accrue des personnes en situation de handicap et personnes âgées nécessitent d'élaborer un diagnostic précis de l'état immobilier des établissements médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté. Le bâti, ses caractéristiques d'accueil et ses limites, l'organisation des fonctions logistiques, les diagnostics de sécurité, les projets immobiliers sont autant de domaines explorés au sein de cette étude.

Afin de vous aider dans l'élaboration des réponses, [Questionnaire à remplir](#)

Vos réponses sont attendues pour le 17 septembre.

Vos questions peuvent être adressées à : ARS-BFC-DA-ETUDE@ars.sante.fr



Le Département de Saône-et-Loire entend renouveler son soutien aux initiatives permettant d'apporter des réponses adaptées aux besoins des aidants non professionnels accompagnant un proche en situation de handicap.

Aussi le Département lance pour cette année 2018 un nouvel appel à projets sur la thématique de l'accompagnement aidant – aidé afin de répondre aux objectifs opérationnels suivants :

- accompagner l'aidant à préserver sa santé (bien-être physique, mental et social) et celle de l'aidé,
- lever les freins psychosociaux et organisationnels,
- assurer l'accessibilité à une information adaptée à la situation de chacun,
- prévenir des risques d'épuisement et de fragilité des aidants,
- renforcer le lien aidant-aidé en favorisant le maintien de la vie sociale.

Pour connaître les modalités de cet appel à projets, je vous invite à consulter le site internet du Département, rubrique « appel à projets » :

<http://www.saoneetloire71.fr/le-departement/appels-a-projets/>

Date : du 9/07 au 31/08

Pour toute précision utile, n'hésitez pas à contacter le service Politique d'aide et d'action sociale par téléphone au 03 85 39 75 61 ou par mail à l'adresse suivante schema-autonomie@saoneetloire.fr



Dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Côte-d'Or, qui s'est réunie le 2 février 2018, les membres ont souhaité soutenir des actions collectives de prévention en direction des personnes handicapées âgées.

Ainsi un appel à projet est lancé jusqu'au 15 septembre 2018. Règlement d'attribution et Fiche projet à renvoyer **avant le 15 septembre 2018** au CREA I Bourgogne-Franche-Comté :

<http://www.creaibfc.org/index.php>

Le pilotage de cet appel à candidature est assuré par le CREA I Bourgogne-Franche-Comté, pour le compte de la Conférence des Financeurs de la Côte-d'Or



Appel à projet n° 2018-01 – Création d'un dispositif expérimental d'accueil et de mise à l'abri des Mineurs Non Accompagnés âgés de 15 à 18 ans en Côte d'Or - Date limite : 5 octobre 2018

► [Objet, Cahier des charges et modalités d'instruction](#)

L'appel à projet FDVA "Fonctionnement - Innovation" est ouvert pendant l'été !

En 2018, le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) est renforcé dans son rôle de soutien au développement de la vie associative. En effet, le Mouvement associatif, dont l'Uniojss est membre, a permis la réaffectation de 25 millions d'euros (représentant une partie des fonds autrefois dédiés à la réserve parlementaire) vers le FDVA. Ce fonds peut dorénavant financer le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus. Pour que votre association bénéficie du nouveau volet « fonctionnement – innovation » du FDVA, il faut répondre aux appels à projets départementaux et régionaux ouverts au cours de l'été.

C'est une belle opportunité à saisir pour les associations de solidarité. Nous vous encourageons donc à candidater aux appels à projets FDVA pour financer le fonctionnement ou les actions innovantes de votre association !

Retrouvez au [lien suivant](#) l'ensemble des appels à projets et dates limites de dépôt des dossiers dans chaque département : Attention, dans certains territoires, les dossiers sont à déposer avant la fin du mois d'août !

Les dates limites de dépôt des dossiers s'échelonnent, selon les départements, entre le 20 août et le 21 septembre.

Bourgogne - Franche Comté - La note de cadrage régionale

- 21 [Côte-d'Or](#) - date limite de dépôt des dossiers : 21 septembre 2018
- 25 Doubs - *Appel à projets bientôt en ligne*
- 39 [Jura](#) - date limite de dépôt des dossiers : 15 septembre 2018
- 58 [Nièvre](#) – date limite de dépôt des dossiers : 21 septembre 2018
- 70 [Haute-Saône](#) - date limite de dépôt des dossiers : 21 septembre 2018
- 71 [Saône-et-Loire](#) - date limite de dépôt des dossiers : 21 septembre 2018
- 89 [Yonne](#) - date limite de dépôt des dossiers : 21 septembre 2018
- 90 [Territoire-de-Belfort](#) - date limite de dépôt des dossiers : 21 septembre 2018

Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées – Axe 1 : Accès de tous à tout

Date limite de réception des dossiers : **3/10**

[Appel à projet, Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées 2018.pdf](#)

Attention en 2018, les candidatures se font en ligne sur l'espace « porteur de projet » du site de la [Fondation de France](#)

Appels à projets "Personnes âgées"

- [Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'à la fin de sa vie](#) qui vise à soutenir des actions favorisant le respect des libertés et le droit à la décision des personnes quel que soit leur état de santé, y compris en fin de vie. Professionnels, familles et bénévoles ont en effet besoin d'être soutenus pour aider, soigner et accompagner les personnes âgées sans les infantiliser ni les surprotéger. Ainsi, les pratiques sécuritaires excessives pourront être évitées – **Date butoir : 5/09**

- [Vieillira acteur et citoyen de son territoire](#) qui vise à soutenir des initiatives qui améliorent la participation des personnes âgées à la vie locale et citoyenne, les associent aux projets qui les concernent et luttent contre la solitude et l'isolement subis. Il s'agit de promouvoir des réponses nouvelles et mieux adaptées aux attentes des personnes âgées et aux besoins des territoires - Site www.fondationdefrance.org

Dates limites de réception des dossiers : Deuxième session : **04/09**

Fondation
de
France

Appel à projets de la Fondation ANDREA autour de la fin de vie

Les associations candidates ont jusqu'au 8 juin pour présenter leurs projets "innovants" visant à accompagner dignement et sereinement la fin de chaque vie.

Créée en 2012, la Fondation d'entreprise ANDREA, adossée à la mutuelle éponyme, s'est donnée pour mission "d'explorer, soutenir et accompagner au mieux les projets d'intérêt général dans le domaine de la santé et du médico-social, au bénéfice des personnes vulnérables". Dans ce cadre, elle lance chaque année trois **appels à projets qui s'adressent exclusivement à des structures associatives à but non lucratif**. Ce lundi 26 mars, elle vient de publier son deuxième appel à projets (1) de l'année, cette fois autour de la problématique "**des projets innovants permettant d'accompagner dignement et sereinement la fin de chaque vie**"(2).

Le conseil d'administration de la fondation privilégiera, dans sa sélection, les projets d'envergure nationale et innovants du point de vue du service, de la technologie, du processus, de l'organisation, de l'usage ou encore de par son caractère social. Jusqu'à trois projets pourront être retenus, pour une dotation globale de 130 000 euros

Date limite de dépôt des dossiers : 8/06 - Sélection finale des dossiers : 4/10.

<https://fondation.adrea.fr/uploads/documents/5ab8b83c11007.pdf>



"Soucieuse de promouvoir les travaux de recherche menés par les professionnels qui accompagnent, au quotidien, les personnes atteintes de la **maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentées**", la **Fondation Médéric Alzheimer** lance en 2018 un prix pour récompenser un mémoire de recherche en master 2. La date limite de retour des dossiers est fixée au **10/09**.
<http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/Nos-Actions/Soutien-a-la-recherche/Prix-Master-2-2018>

La Région et l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté ont lancé un appel à projets pour soutenir **les projets d'économie circulaire**. Les objectifs sont multiples : d'une part accélérer l'identification et le montage de projets en lien avec l'économie circulaire et d'autre part développer les synergies organisationnelles entre différents acteurs régionaux. Cet appel à projets s'adresse aux collectivités territoriales, entreprises, associations

Les dates à respecter sont les suivantes :

- Date de pré-dépôt des projets : 15 septembre 2018
- Dates des auditions : 2, 3 et 4 octobre 2018
- Date du dépôt final des projets : 14 décembre 2018

Vous trouverez toutes les informations, le règlement et la procédure de candidature sur cette page :
<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AAPEC%20BFC2018-12>

Appel à projets 'Initiative pour l'Emploi des Jeunes' 2018-2020 pour le territoire de l'ex-Bourgogne

La Direccte Bourgogne-Franche-Comté lance un appel à projet dans le cadre du Pon pour la mise en œuvre de l'lej. Il vise à offrir un parcours d'insertion professionnel et social aux jeunes européens les plus en difficultés.

Cet appel à projets a pour objectifs d'améliorer le repérage des jeunes Neet (Neither in employment nor in education or training) les plus exclus, non repérés et/ou suivis par le Spe et de leur proposer un accompagnement renforcé afin de favoriser leur insertion professionnelle. L'lej vise tous les jeunes âgés de moins de 26 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation, inactifs ou chômeurs et qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi.

Les réponses à l'appel à projets sont attendues jusqu'au **15 septembre 2018**.

[Site la Direccte](#)